

Les travaux pratiques de l'Andra pour stocker les déchets radioactifs à Bure

by Usine Nouvelle - mercredi, janvier 20, 2016

<http://correspondances.fr/les-travaux-pratiques-de-landra-pour-stocker-les-dechets-radioactifs-a-bure/>

A l'occasion de sa cérémonie des vœux organisée le 18 janvier en Haute-Marne, l'Agence nationale de retraitement des déchets radioactifs (Andra) a annoncé que le projet de Centre industriel de stockage géologique (Cigéo) passerait en 2016 du stade de l'avant-projet sommaire à celui des travaux pratiques dans la perspective d'un décret d'autorisation de construction escompté dans deux ans. Mais la perspective de l'enfouissement des déchets hautement radioactifs aux alentours de Bure (Meuse) reste tributaire d'incertitudes budgétaires et d'échéances législatives.

Selon l'Agence nationale de retraitement des déchets radioactifs (Andra), le projet de Centre industriel de stockage géologique (Cigéo) pour l'enfouissement des déchets hautement radioactifs, situé à Bure (Meuse), entre en phase de travaux pratiques. Venus présenter leurs vœux le 18 janvier au centre technologique de Saudron (Haute-Marne), Christophe Bouillon et Pierre-Marie Abadie, respectivement président du conseil d'administration et directeur général de l'Andra, ont détaillé les réformes de gouvernance, les avancées techniques et les rendez-vous législatifs escomptés au cours de la nouvelle année.

Une maîtrise d'ouvrage mieux assumée

L'agence a créé une direction du projet Cigéo qui en assure désormais le pilotage global en lien avec les métiers ingénierie et recherche-développement. Cette réorganisation doit lui permettre de passer de l'avant-projet sommaire remis en 2015 à un avant-projet détaillé (APD) dont la restitution est prévue fin 2017.

Le document servira de base à la demande de décret d'autorisation de construction (Dac) dont la délivrance est espérée vers la fin 2021. Selon le scénario le plus court, le début d'exploitation pilote démarrerait fin 2025 pour un enfouissement du premier colis de déchets hautement radioactifs vers 2030.

Cacophonie comptable

Ce calendrier demeure tributaire d'incertitudes financières et d'échéances législatives. L'année a commencé par une cacophonie sur le coût global du projet. Tandis que l'Andra estimait fin 2014 le coût des travaux à 32,8 milliards d'euros sur 30 ans - soit plus du double des évaluations présentées en 2005 -, Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, de l'Energie et des Transports, a fixé le 14 janvier 2016 un objectif de coût de 25 milliards d'euros, plus conforme aux attentes d'EDF.

Perspectives centennales et réalités immédiates

Sénateur (LR) de la Meuse, Gérard Longuet et ancien ministre de la Défense a lui aussi placé son intervention sous le signe du consensus politique pour accélérer le projet Cigéo qu'il a ajouté in-extremis en juillet 2015 au projet de loi Macron 2.

Comme annoncé en août 2015 dans L'Usine Nouvelle, le député (PS) de Meurthe-et-Moselle Jean-Yves Le Déaut a déposé le 10 novembre dernier un projet de loi visant à préciser les modalités de création d'une installation de stockage réversible en couche géologique profonde des déchets de haute et moyenne activité à vie. Ce projet ouvrirait la voie à une mise en service partielle de Cigéo tout en reportant les impératifs de maîtrise foncière de l'Andra, autre talon d'Achille du projet.